

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 44/2019/58139/01:1

DATE DU CONTRÔLE 17/04/2019

AGENT VISITEUR Jean François Nibus

ADRESSE DU CONTRÔLE rue Saint Adalbert 9 boîte 52
(étage 5) - 4000 Liège

TYPE DE CONTRÔLE Visite périodique (Art. 271)



» DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation rue Saint Adalbert 9 boîte 52 (étage 5) - 4000 Liège
Type de locaux Unité d'habitation (appartement)
Objet du contrôle Demande dans le cadre d'une vente
Propriétaire Weris
Responsable des travaux non communiqué
Dérogations applicables/appliquées Art. 278



» DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) NETHYS
Code EAN Non communiqué
Numéro du compteur 34325544
Index jour/nuit 006140,9//
Type de raccordement souterrain
Câble compteur - tableau VOB 6mm²
Tension nominale de service 230V - AC
Courant nominal de la protection de branchement 35A

» CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	2	Nombre de circuits	4
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)					
Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête		ID - 63A - 300mA - type A - test OK	
Prise de terre	Piquets	Dispositif différentiel "sdb"		ID - 63A - 30mA - type A - test OK	
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	29,1	Raccordement		OK	
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Eclairage/machines		OK	
Test de continuité	Concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles		OK	
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Protection contre les contacts directs		OK	
Protection contre les contacts indirects	OK	Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)		432	

CONCLUSION : CONFORME

A la date du 17/04/2019, l'installation électrique de rue Saint Adalbert 9 boîte 52 (étage 5) - 4000 Liège est conforme au Règlement Général des Installations Électriques.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 17/04/2044.

Signature de l'agent

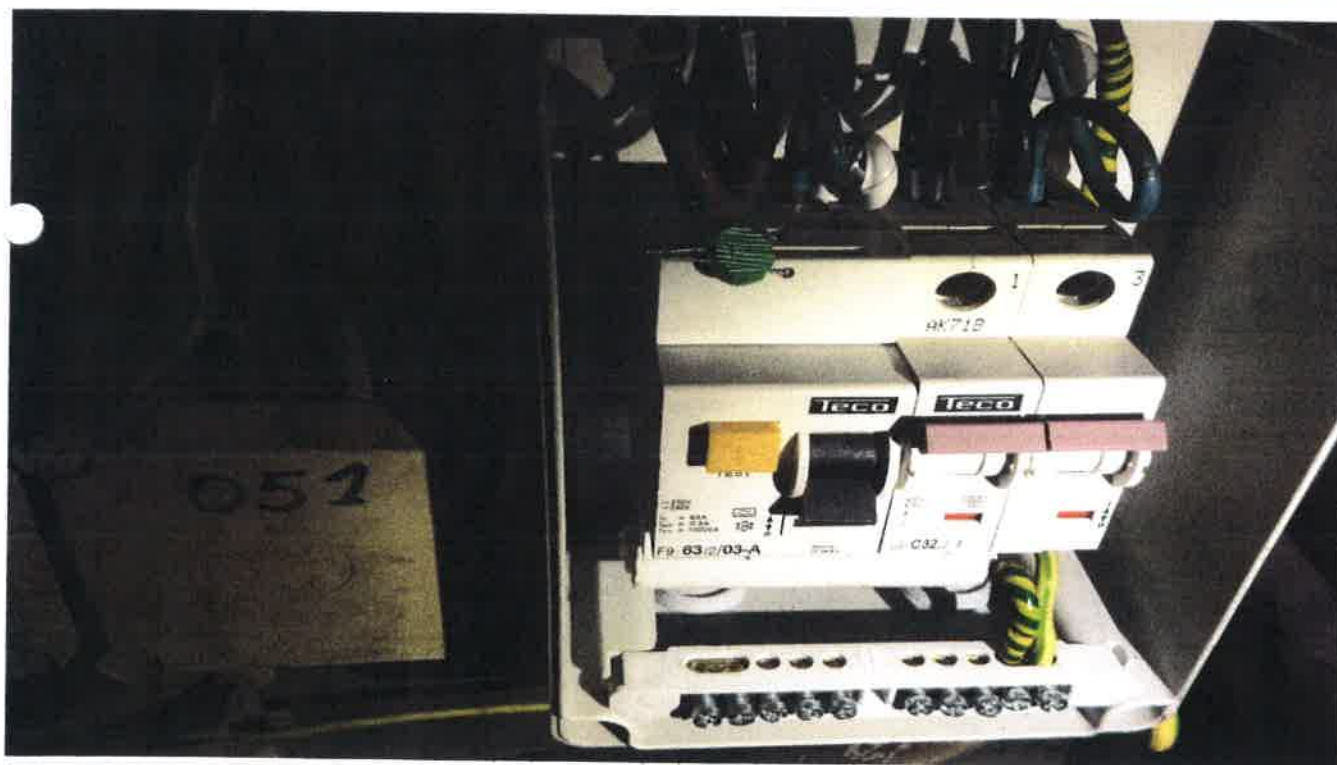
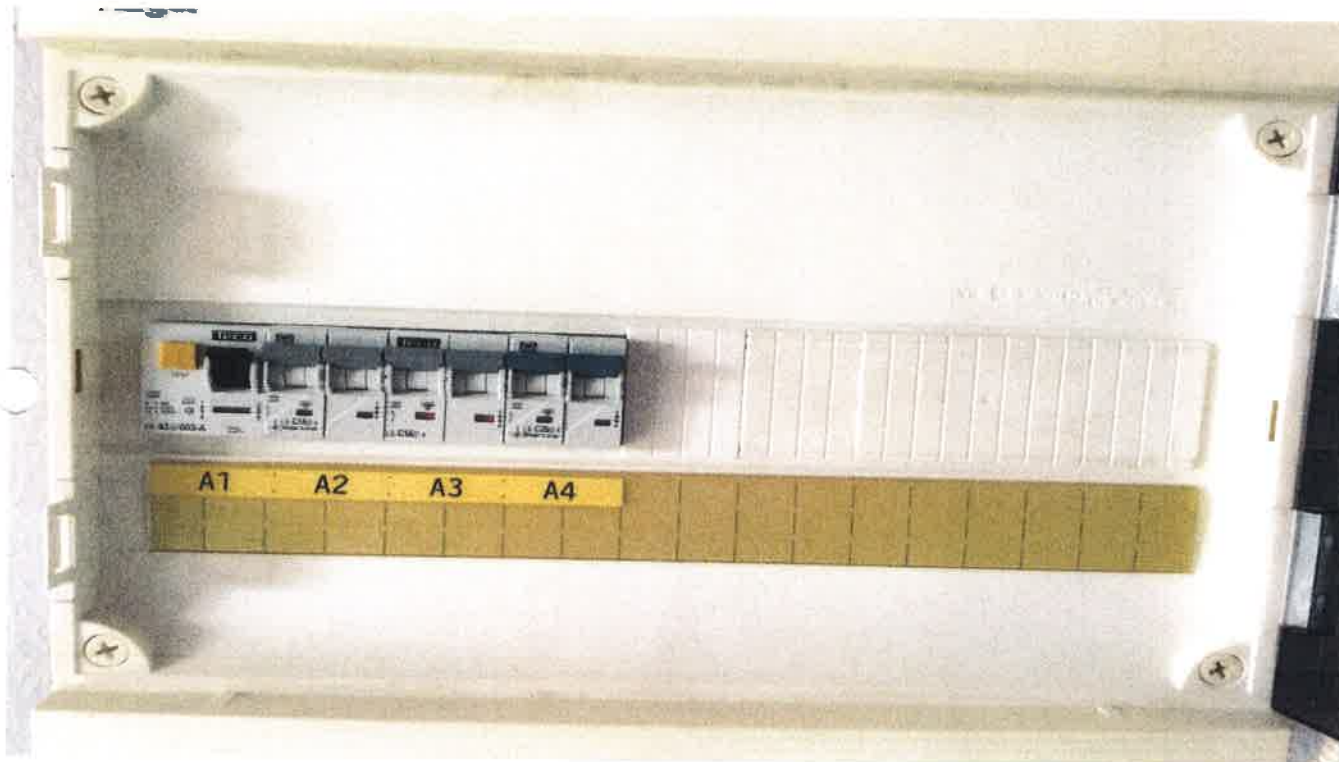
PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 44/2019/58139/01:1

› ANNEXES

Autre(s)



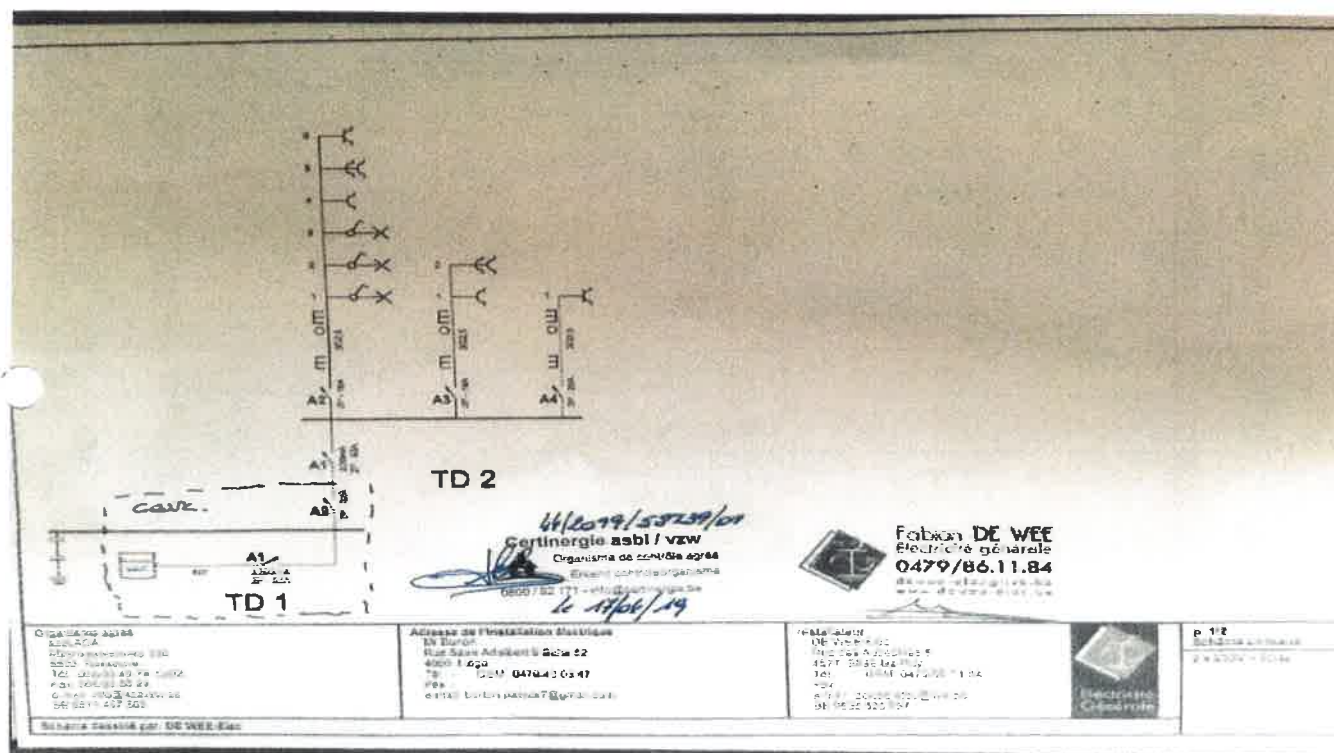
PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

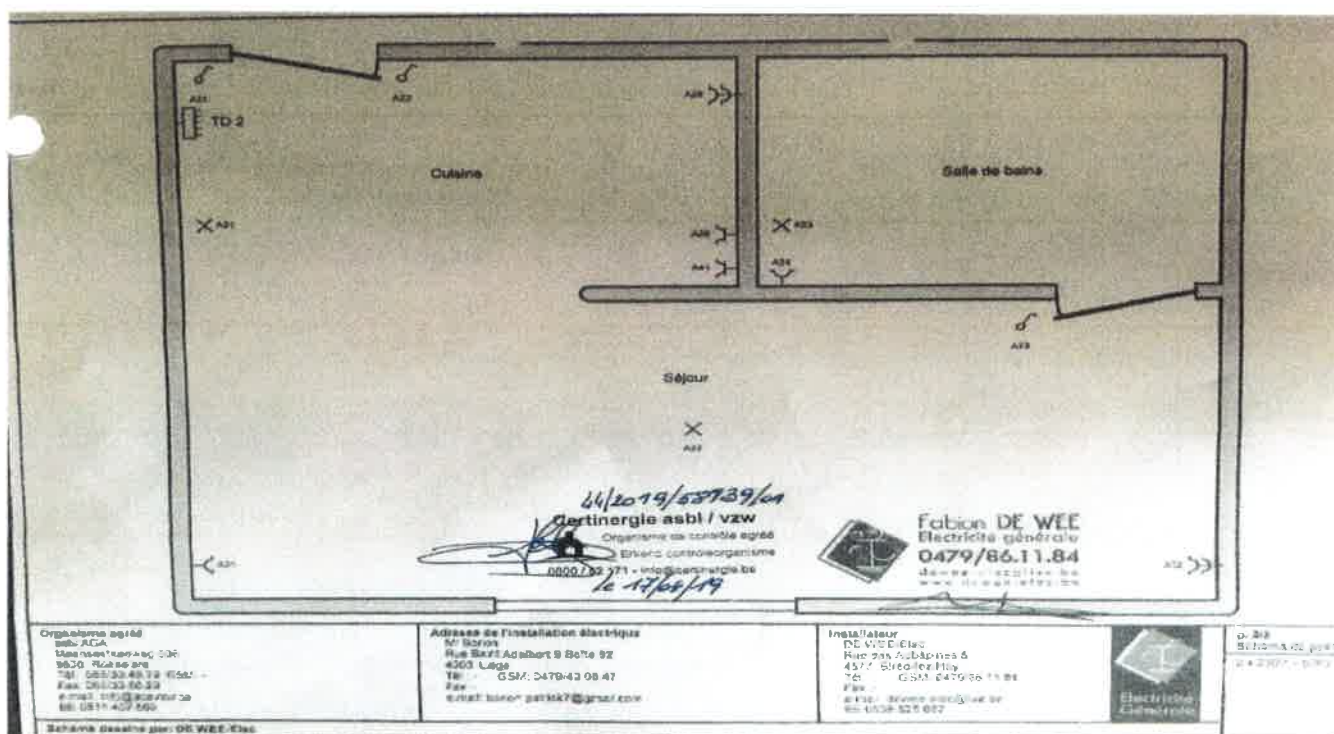
RÉF. 44/2019/58139/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation



PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 44/2019/58139/01:1

› DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE DE L'INSTALLATION :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1er octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre **si l'installation électrique est conforme ?**

1

**Lisez
attentivement ce
procès-verbal**

2

**Lors d'extensions,
de modifications
importantes de
l'installation, faites
la recontrôler**

3

**Au terme de la
validité du rapport,
faites recontrôler
votre installation**

4

**Certinergie est à
votre service
0800 82 171**

Propriétaire : Mr Borlon
Rue Saint Adalbert 9 Bt 52
4000 Liège

N° de compteur :

COFFRET MONO 1x 400V + N ~

COMPTEUR MONO HORAIRE

Tableau Distribution TD 1 (local compteur cave) :

A1. Différentiel général 63A 300mA

A2. 32A Alimentation TD 2 studio.

Tableau Distribution TD 2 (Studio) :

A1. Différentiel haute sensibilité 63A 30mA

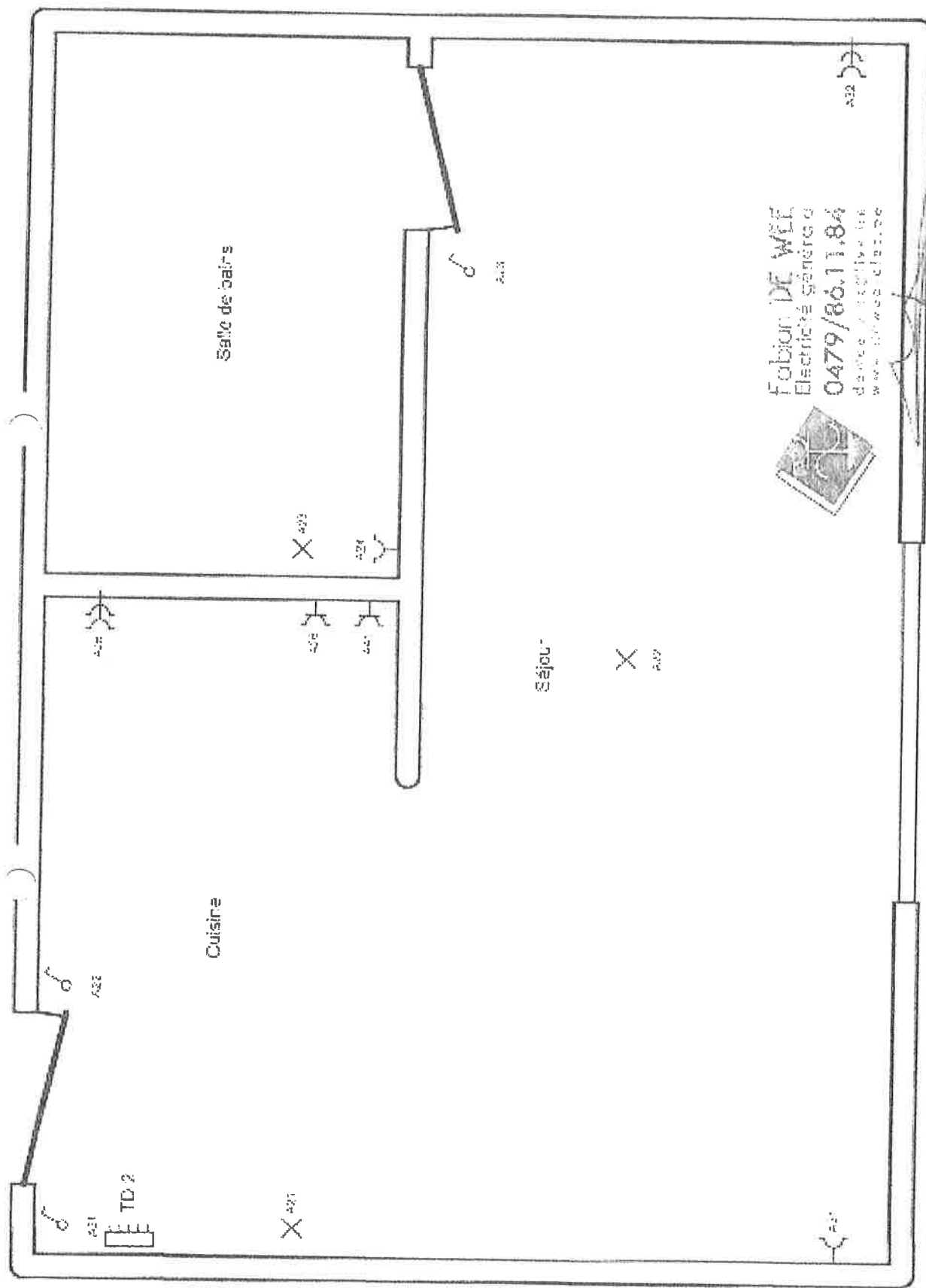
A2. 16A Eclairage cuisine + éclairage séjour + éclairage salle de bain + prises de courant cuisine + prise de courant salle de bain.

A3. 16A Prises de courant séjour.

A4. 20A Prise de courant machine à laver.



Fabien DE WEE
Electricité générale
0479/86.11.84
dewee@electricite.be
www.fabien-de-wee.be



Fabien DE WEE
Electricité Générale
0479/86.11.84
de w e e @ s b e . b e
www.dewee.be

Organisme agréé

ASB ACOA
Monsieur Jean-Pierre
5500 Rousey
Tél. 08303 49 79 GSM
Fax 06533 55 23
e-mail info@acoa.be
BF 091 407 663

Adresse de l'installation électrique

M. Simon
Rue Saint-Amand 5
4000 Leuze
Tél. GSM : 0479 43 08 47
Fax :
e-mail : simon_p@skynet.be

Installateur

DE WEE-Élec
Rue des Aubépines 5
4577 Sibrocht-Huy
Tél. GSM : 0479 86 11 84
Fax :
e-mail : dewee@sb.be
BF 0658 52 5 687

p. 2/2

Schéma de position

2 x 230V ~ 50Hz

Electricité
Générale

Schéma réalisé par: DE WEE-Élec

Propriétaire : Mr Borlon
Rue Saint Adalbert 9 Bt 52
4000 Liège

N° de compteur :

COFFRET MONO 1x 400V + N ~

COMPTEUR MONO HORAIRE

Tableau Distribution TD 1 (local compteur cave) :

A1. Différentiel général 63A 300mA

A2. 32A Alimentation TD 2 studio.

Tableau Distribution TD 2 (Studio) :

A1. Différentiel haute sensibilité 63A 30mA

A2. 16A Eclairage cuisine + éclairage séjour + éclairage salle de bain + prises de courant cuisine + prise de courant salle de bain.

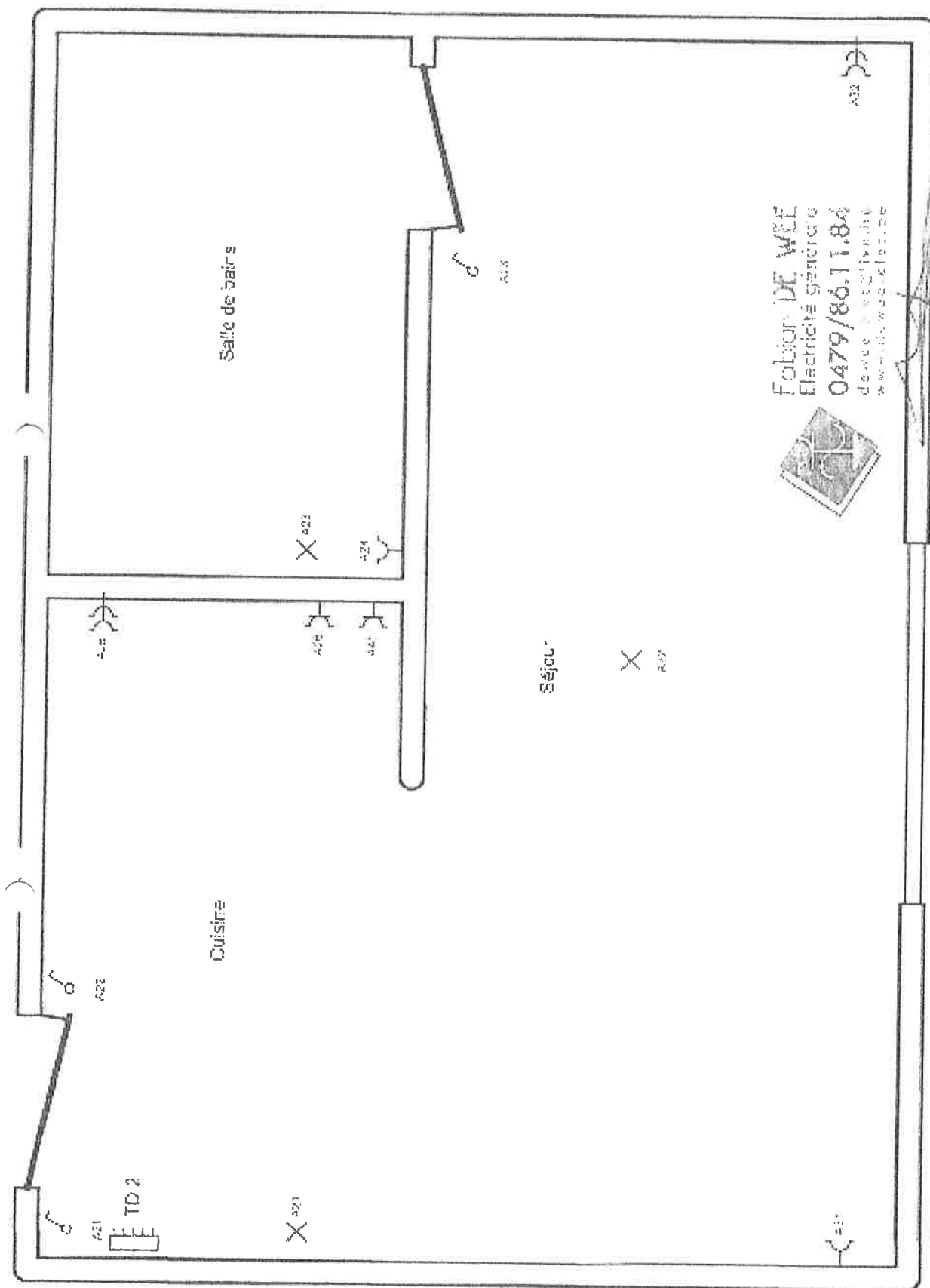
A3. 16A Prises de courant séjour.

A4. 20A Prise de courant machine à laver.



Fabien DE WEE
Electricité générale
0479/86.11.84
dewee@electricite.be
www.fabien-de-wee.be

[Signature]



Organisme agréé

ADB ACOA
Monsieur Denys SBE
5520 Roeselare
Tel: 053/33 49 73 GSM:
Fax: 053/33 55 23
e-mail: info@adb.be
BE 0411 407 563

Adresse de l'installation électrique

M. Baron
Quai Saint-Amand 8 Route 52
4000 Liège
Tel.: GSM: 0479 42 08 47
Fax:
Centre d'abonnement électrique

Installateur

DE WEE Elec
Rue des Abbés 5
4577 Strée-la-Hay
Tel.: GSM: 0479 35 11 84
Fax:
e-mail: dewee@dewee.be
BE 0858 525 897

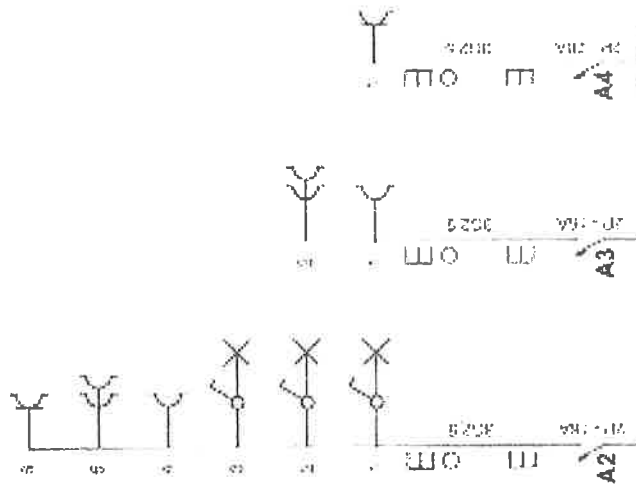
P. 212

Schema de position

2 x 230V - 50Hz

Electricité
Générale

Schema réalisé par: DE WEE Elec



TD 2



TD 1


Fabion DE WEE
 Electricité générale
 0479/86.11.84
 de.wee@telenor.be
 www.dewee.be

Organisme agréé asbl ACA Meestersleedweg 336 8600 Roerendaal Tél 055/03.49.79 GSM:- Fax 055/03.55.29 e-mail: info@acazin.be BE 081407586	Adresse de l'installation électrique Mr Besson Rue Saint Adrien 5 Doka 52 4000 Liège Tél : GSM 0479.42.03.47 Fax : e-mail: bertson.pierick78@gmail.com	Installateur DE WEE DE WEE Rue des Alcedorins 5 4577 Sijde-laas-ruy Tél : GSM: 0479.96.11.84 Fax : e-mail: dewee@telenor.be BE 0538.525.587	P. 1/2 Schéma Unipolaire 2 x 220V - 50 Hz
Schéma câblé par: DE WEE Elias		 Electricité Générale	